

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Beauzac

1^{er} AVIS

Par arrêté G-2022-002 en date du 1^{er} février 2022, le président de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la mise en compatibilité du PLU de la commune de Beauzac dans le cadre d'une déclaration de projet pour permettre l'extension du site touristique du Centre Parcs.

A cet effet, l'enquête publique sera ouverte à compter du lundi 28 février 2022 à 9 heures au jeudi 31 mars 2022 à 17 heures inclus pour une durée de 32 jours, à la mairie de Beauzac et au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Serge GIBASSI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Beauzac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Beauzac, soit les mardis et vendredis de 14 h à 19 h et au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h 30, ou les adresses par écrit au commissaire enquêteur, au siège de la Communauté de communes, 2266, route des Châteaux, 47250 Grézat-Cavaignac.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : www.3cgl.fr/rubrique « Enquête publique relative à la mise en compatibilité n°1 PLU Beauzac ».

Le public peut également transmettre ses observations à l'adresse mail suivante : plu@3cgl.fr

Les observations ainsi transmises seront versées au registre ouvert au siège de la Communauté de communes pour l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Beauzac : le vendredi 11 mars 2022, de 14 h à 17 h ; le mardi 22 mars 2022, de 14 h à 17 h.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne : le lundi 28 février 2022, de 9 h à 12 h ; le jeudi 31 mars 2022, de 14 h à 17 h.

Au moment des visites, le public veillera à appliquer les conditions sanitaires en vigueur, liées à la Covid-19. A l'issue de l'enquête publique, le PLU éventuellement modifié de la commune de Beauzac sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1^{er} AVIS

Relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Durance

Par arrêté G-2022-001, en date du 1^{er} février 2022, le président de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative à la mise en compatibilité du PLU de la commune de Durance dans le cadre d'une déclaration de projet pour la création d'une centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux.

A cet effet, l'enquête publique sera ouverte à compter du lundi 28 février 2022 à 9 heures au jeudi 31 mars 2022 à 17 heures inclus, pour une durée de 32 jours, à la mairie de Durance et au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Daniel MARTEY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Durance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Durance, soit les lundis et mercredis de 14 heures à 18 h 30 et le vendredi de 9 h à 13 heures et au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 heures et le vendredi de 9 h à 12 h 30, ou les adresses par écrit au commissaire enquêteur, au siège de la Communauté de communes, 2366, route des Châteaux, 47250 Grézat-Cavaignac.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : www.3cgl.fr/rubrique « Enquête publique relative à la mise en compatibilité n°2 PLU DURANCE ».

Le public peut également transmettre ses observations à l'adresse mail suivante : plu@3cgl.fr

Les observations ainsi transmises seront versées au registre ouvert au siège de la Communauté de communes pour l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Durance : le mercredi 16 mars 2022, de 14 h à 17 heures ; le vendredi 25 mars 2022, de 9 h à 12 heures.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, au siège de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne : le lundi 28 février 2022, de 9 h à 12 heures ; le jeudi 31 mars 2022, de 14 h à 17 heures.

Au moment des visites, le public veillera à appliquer les conditions sanitaires en vigueur liées à la Covid-19. A l'issue de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié de la commune de Durance, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le président, Raymond GIRARDI

Autres annonces légales

Annonces légales

S.O.L.O.G.E.MIN.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : S.O.L.O.G.E.MIN, M. Jean-Marc GILLY, président-directeur général, Marché d'intérêt national d'Agen, avenue d'Aquitaine, 47550 Bos, tel : 05 53 96 44 67 - mail : correspondant@aws-france.com Site : 02632016800011.

Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public.
Objet : réqualification de la fiche bâtiment O sur le marché d'intérêt national d'Agen.

Référence acheteur : 2022TX01
Type de marché : Travaux.
Procédure : Procédure adaptée ouverte.
Lieu d'exécution : Marché d'intérêt national d'Agen - Avenue d'Aquitaine, 47550 Bos.

Durée : 10 mois.
Classification CPV : Principale : 45262690 - Remise en état de bâtiments dégradés. Complémentaires : 45213000 - Travaux de construction de locaux commerciaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels, de bâtiments liés aux transports.

Forme du marché : prestation divisée en lots : Oui.
Les variantes sont exigées : Non.
Lot 2 : Gros œuvre - Daliage - CPV 45232220
Lot 3a : Charpente métallique - CPV 45261000
Lot 3b : Couverture - Bardage - CPV 45262650
Lot 4a : Menuiseries extérieures - CPV 44221000
Lot 4b : Serrurerie - CPV 44316500
Lot 5a : Menuiseries bois - CPV 45421000
Lot 5b : Doublevitrage - Cloisons - Plâtonds - CPV 45421141.
Lot 5c : Carrelage - Faïence - CPV 45431000
Lot 6 : Cloisons - Froid - CPV 45321000
Lot 7 : Electricité - Courants faibles - Détection incendie - CPV 45315300
Lot 8a : Plomberie - Sanitaires - CVC - CPV 45330000
Lot 8b : Réseaux froid - CPV 44165140
Lot 8c : Équipements froid - CPV 45331231
Lot 9a : Peinture - Signalétique - CPV 45442100
Lot 9b : Sois colles - CPV 45432130
Lot 10 : Voirie - Réseaux divers - CPV 45112500

Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat, aptitude à exercer l'activité professionnelle.
Liste et description succincte des conditions : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle au cours de l'année précédente celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du Code du travail.

Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et L. 3243-1 du Code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du Code du travail).

Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du Code du travail, ou des documents équivalents.

Formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/forums/declarations-declaration-du-candidat>)
Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/forums/declarations-declaration-du-candidat>).
Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-9 du Code du travail.

Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats requis.

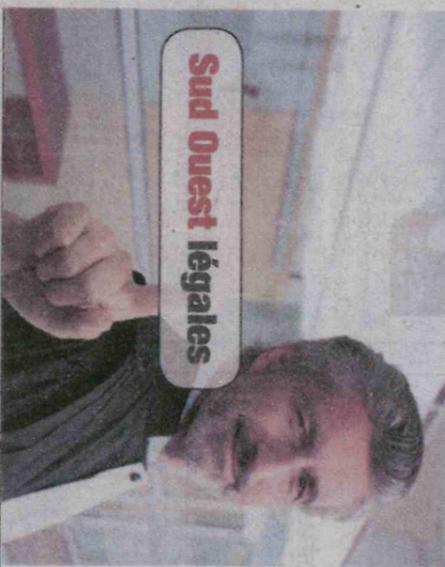
Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Marché réservé : Non.
Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des tranches : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
Visite obligatoire : Oui.
Visite facultative pour les autres lots.
Dates et conditions au RC.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Remise des offres : le vendredi 4 mars 2022 à 12 heures au plus tard.
Renseignements complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Les formats électroniques DOC, PDF et XLS sont demandés pour la transmission des documents. Pour d'autres formats, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le pouvoir adjudicateur applique le principe « Dites-le nous une fois ». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.
Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tassel - BP 947 - 33083 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03 - greffe-la-bordeaux@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'interdiction des recours : 01. Le greffe du Tribunal administratif à l'adresse ci-dessus.
Envoi à la publication : Le 4 février 2022.
Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service Dume. Pour retourner cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchés-public.info>



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 JOURS SUR 7 - 24 h SUR 24

- 1 Suivez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa publication
- 3 Hébergiez votre annonce en ligne sécurisée

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

ARTISANS, COMMERCANTS, PETITES ENTREPRISES...
Créez et commandez en ligne
votre publicité locale!
C'est facile.

3 solutions clés en main
à partir de 160 € HT

www.sopenads.fr



SOPENADS
votre pub à portée de clic

